



**A droite, Jean Eric Rakotoarisoa, champion de la distorsion de la Constitution, au profit de celui qui l'a fait roi (heu président) de la Haute cour constitutionnelle ou HCC. Où est, par exemple, le pacte de responsabilité (politique) qui a permis au Filoha d'échapper à la motion d'empêchement?**

La question du titre se pose réellement. La lettre d'information qui suit n'est qu'un exemple parmi tant d'autres depuis le mois de janvier 2014. Faudra-t-il toujours et encore rester au stade de la **pédagogie** ( [sur France 24 ICI](#) ) et pour combien de temps? Pour un second mandat qui n'augure pas un ciel... bleu?

Mais qui suis-je bête! Hery Rajaonarimampianina a une définition personnelle de l'État de droit. Et ceci explique sûrement cela...



L'Etat de droit selon le premier Président de la IVème république de Madagascar, Hery Maftrial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana ICI

Paris, le 17 juin 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MAGISTRATS DE MADAGASCAR,
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA BINACO,
M. J. L. ANTANANARIVO

POUR INFORMATION ET DISPOSITION:
Copie à MADAME L'AMBASSADEUR DE FRANCE à MADAGASCAR
Copie à MONSIEUR L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS

OBJET : dénonciation d'un franco-malgache de trafic d'influence et de corruption aggravés pour
accaparements et destructions volontaires de biens d'autrui.

Monsieur LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Permettez nous Monsieur LE PRESIDENT de faire appel à votre Haute Bienveillance en tant que « Ray
aman-dreny » de la Nation Malgache, de nous accorder votre regard et d'écouter les souffrances qui
font et résistent de parous:

Nous faisons partie de cette énorme Frange de la Population qui est menacée en permanence par les
agissements pénaux à répétition dirigés par un Indo-pakistanaï ayant la double nationalité Franco-
Malgache, protégé par une poignée de Magistrats Malgache qui lui garantissent toute impunité. Il agit
en l'occurrence du dénommé Mouloué Mohamed Hassan Raja Kanto.

Notre République et les Valeurs et les Principes de notre Tradition offrent un panel d'Alternatives aux
Victimes de grande injustice face à des actes pénaux impunis et ayant été dépourvus de jugement
équitable, piers, d'anarchie judiciaire.

Faisant face à des faits de trafic d'influence aggravé et de corruption de grande envergure qui régissent
au Tribunal de Toamasina, signalés par articles de presse et relayés par le Serendame Régionale de
Toamasina, nous alertons les plus hautes Instances de la République de Madagascar, ainsi que le Chef
Suprême de la Magistrature afin que des dispositions soient prises pour l'intérêt Suprême de la Nation,
pour relever les Valeurs de nos Institutions et redorer notre Justice.

Il n'est pas tolérable que les agissements d'un seul homme et de ses complices soient les causes d'un
désastre et d'une anarchie judiciaire au niveau de la Justice de Toamasina. Le principal responsable, le
dénomé Mouloué Mohamed Hassan Raja Kanto, respectant l'Indo-pakistanaï, mène quelques hauts
magistrats et fonctionnaires, du bout de ses grosses lasses de billets.

Fort et confiant de sa position avec domination financière et de sa protection assurée par des membres
de la Justice, il banterons sur cette impunité permanente dont il bénéficie.

Intimidations, menaces (verbales et/ou avec armes), agressions physiques, accaparements et
destructions des biens des Malgaches et autres, usage abusif et illégal des outils de la Justice pour
neutraliser ses adversaires, fuites à l'étranger facilités par sa nationalité française (la Réunion
notamment) lors de ses rares interventions, tout avec son respect d'une 20



à son encontre, diffamations à notre encontre dans le journal « Les Nouvelles » après que nous ayons
dénoncé ses méfaits, font partie du panel non-ébauffi de ses exploits.

Nous alertons et dénonçons vivement ces pratiques mafieuses qui terrorisent les victimes de cet
individu car il n'y a pas pire injustice que l'injustice de la Justice.

Victimes mais non vaincus des abus, des irrégularités et anarchies judiciaires pratiquées par le
dénomé et ses complices à tous les niveaux de la Justice, les ayant dénoncés aux Instances
compétentes en pointant toutes les irrégularités flagrantes de ces faits et actes à notre encontre,
faisant face à une fin de non-recevoir épouvantable de ces derniers.

Nous espérons de notre droit de citoyens pour vous interpellier, Monsieur le Chef de la Magistrature,
Monsieur le Président de la République, afin de porter à votre connaissance les graves agissements
multicontreux qui influencent volontairement et indolument la Loi et nuisent à la réputation de notre
Pays, à votre réputation, au respect des principes de base de nos Institutions, afin que des dispositions
strictes et sévères à titre d'exemple soient prises.

Par ailleurs, ce monsieur étant de nationalité française et commentant des délits aggravés à l'étranger,
à l'encontre des habitants de pays en de leurs biens, et comme l'article 113-4 du Code pénal de la
Justice française le prévoit, nous portons l'affaire au Parquet de Paris afin qu'il rende des comptes
également devant la Justice française.

De plus, parce qu'il y a et il y a une atteinte grave aux Droits Universels de personnes, nous adressons la
même dossier à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Une pétition internationale accompagne cette lettre afin que tout le réseau responsable soit mis à nu
et sanctionné, pour rendre à notre cher pays, un minimum de grandeur et de dignité.

Nous croyons, Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs de la Haute
Magistrature, Monsieur le Directeur Général de la BINACO, que comme nous, vous ne tolérez en aucun
cas de tels mépris de nos Institutions, l'affront et l'annihilation volontaires et insupportables faits à
l'encontre de nos Instances, et de l'irrespect manifeste à votre encontre, à notre encontre, à l'encontre
des Malgaches.

Nous restons bien évidemment à votre disposition, pour vous rencontrer et fournir tout élément,
information et preuves utiles concernant cette affaire.

En espérant vivement avoir retenue votre attention, Veuillez recevoir,

Monsieur LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR,
Mesdames et Messieurs LES MAGISTRATS DE MADAGASCAR,
Monsieur LE DIRECTEUR GENERAL DE LA BINACO, nos strictes, et respectueuses salutations.

Pour la victime,
Angéline RAFAINDRA
146 rue de la République
Essant domicilié au Cabinet RAZAKASOLO et
représentée par Maître Fara RAZAKASOLO
TAMBOHON.

